

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**MERCREDI 02 OCTOBRE 2019 A 19H00**

**SELON CONVOCATION DU 26.09.2019**

L'an deux mil dix -neuf et le **mercredi 02 Octobre à 19 heures 00**

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de **Monsieur BROGI Fabrice**, Maire.

**Présent(e)s** : Mmes Lutique – Havette – Bovi – Ducat – Folea– Spada

MM. Brogi – Chechetto – Bochicchio – Comandini –Facci – Richardson– Zampetti

**Représenté(e)s** : Mme Fabbri par M Brogi, M Adler par M Chechetto, M Milano par Mme Ducat, M Bouaffad par Mme Comandini, M Catani par M Bochicchio, Mme Amalou par M Facci

**Absent(e)s excusé(e)s** : Mme Tamani.

**Absent(e)s** : Mmes Mattina et Robuchon, M Gregori

**Secrétaire** : Mme Spada a été désignée comme secrétaire de séance

**00 APPROBATION COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal approuve le dernier compte-rendu.

**DECISIONS PRISES SELON DELEGATIONS**

**Urbanisme** : le droit de préemption n'a pas été exercé pour les ventes suivantes :

- *Dossier 19B0035* – 1 terrain + 1 habitation appartenant à Mr JUDAS Frédéric sis 29 rue du Colonel Fabien cadastré section AB sous le n° 63 d'une superficie de 693m<sup>2</sup> au prix de 140 000€ dont 7 000€ de mobilier.
- *Dossier 19B0036* – 1 terrain + 1 habitation appartenant à Mr BEGLIOMINI Robert et Mme BEGLIOMINI Odette sis Cités du Tunnel cadastré section AL sous les n° 297 et 554 d'une superficie de 468 m<sup>2</sup> au prix de 70 000€.
- *Dossier 19B0037* – 1 terrain + 1 habitation appartenant à Mr CHMIELOWIEC Alain sis 26 rue de Metz cadastré section AB sous les n° 431 et 433 d'une superficie de 226 m<sup>2</sup> au prix de 72 000€.
- *Dossier 19B0038* – 1 terrain + 1 habitation appartenant à Mme SCHUMMER Murielle, Mme FIACK Suzanne et Mr SCHUMMER Frédéric sis 7 rue Alphonse Daudet cadastré section AE sous le n° 81 d'une superficie de 535 m<sup>2</sup> au prix de 105 000€.
- *Dossier 19B0039* – 1 terrain + 1 habitation appartenant à Mme WILMIN Elisabeth et Mr WILMIN Jean sis 9 rue Pierre Loti cadastré section AE sous les n° 47, 48 et 362 d'une superficie de 1481 m<sup>2</sup> au prix de 110 000€ dont 1 050€ de mobilier.
- *Dossier 028-19-040* – 1 terrain + 1 habitation appartenant à Mr et Mme KELLER sis 7 rue des Martyrs cadastré section AB sous le n° 189 d'une superficie de 616 m<sup>2</sup> au prix de 273 000€ dont 12 500€ de mobilier.
- *Dossier 028-19-041* – 1 terrain + 1 habitation appartenant à Mr et Mme Pierre MONTI sis 7 rue de Vaudeville cadastré section AL sous le n° 435 d'une superficie de 298 m<sup>2</sup> au prix de 90 000€ dont 5 000€ de mobilier.
- *Dossier 028-19-042* – 1 terrain + 1 habitation appartenant à Mr et Mme AJMI sis 2 rue Alphonse Daudet cadastré section AE sous le n° 90 d'une superficie de 459 m<sup>2</sup> au prix de 115 000€ dont 5 000€ de mobilier.

- *Dossier 028-19-043* – 1 local commercial appartenant à CASTEL-SCI sis 18 rue des Martyrs cadastré section AB sous le n° 210 d'une superficie de 282 m<sup>2</sup> au prix de 32 000€.
- *Dossier 028-19-044* – 1 terrain + 1 bâtiment appartenant à SCI-B2A ESTATE sis 23 rue du Colonel Fabien cadastré section AB sous les n° 58 et 449 d'une superficie de 780 m<sup>2</sup> au prix de 100 000€.
- *Dossier 028-19-045* – 1 terrain + 1 habitation appartenant à Mr JAMAN Loïc et Mme DARDENNE Delphine sis 18 rue Dante Pederzoli cadastré section AH sous le n° 181 d'une superficie de 539 m<sup>2</sup> aux prix de 160 000€ dont 10 000€ de mobilier.
- *Dossier 028-19-046* – 1 terrain + 1 habitation appartenant à Mr et Mme NAU sis 13 rue du 8 mai 1945 cadastré section AB sous le n° 386 d'une superficie de 616 m<sup>2</sup> aux prix de 35 000€.
- *Dossier 028-19-047* – 1 terrain + 1 habitation appartenant à Mme ZOLLINI Sylviane sis impasse Pierre et Marie Curie cadastré section AL sous le n° 576 d'une superficie de 415 m<sup>2</sup> au prix de 27 985€.
- *Dossier 028-19-048* – 1 terrain + 1 habitation appartenant à Mr WEISS Florent et Mme FABISZ Bénédicte sis 48 Impasse Dante Pederzoli cadastré section AH sous le n° 249 d'une superficie de 727 m<sup>2</sup> au prix de 195 000€ dont 10 000€ de mobilier.
- *Dossier 028-19-049* – 1 terrain + 1 habitation appartenant à DALLA ROVERE Francis sis 1 Impasse de la Côte de Metz cadastré section AH sous le n° 306 d'une superficie de 801 m<sup>2</sup> au prix de 161 905 € dont 5 400€ de mobilier.
- *Dossier 028-19-050* – 1 habitation appartenant à Mr DEHAMEAU Philippe sis 1 rue des Cultivateurs cadastré section AB sous le n° 99 d'une superficie de 63 m<sup>2</sup> au prix de 50 000€ dont 4 800€ de mobilier
- *Dossier 028-19-051* – 1 terrain + 1 habitation appartenant à Mr VITTORIO Zani sis 6-8 Impasse Marconnet cadastré section AB sous les n° 366, 367, 513, 515, et 517 d'une superficie de 1 733 m<sup>2</sup> au prix de 35 000€

### **Marché public**

- **Décision 029-2019** portant validation et signature avec la SARL SOREHA de LABRY (54 800), titulaire du lot 1 « gros œuvre » des travaux de mise en accessibilité PMR de la mairie, d'une modification du contrat en cours d'exécution portant sur une adaptation du projet initial : pose d'une plaque en pierre sur une marche existante afin de limiter le ressaut au seuil de la porte permettant de respecter les dispositions relatives à l'accessibilité PMR de l'accès à l'établissement. Le montant de cette adaptation est fixé à 300€ HT et porte à 7 150€ HT le nouveau montant du marché de l'entreprise SOREHA.

### **Administration générale**

- Décision 030-2019 fixant à 8.77€/heure le tarif de location des équipements sportifs pour période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019.

### **01 : BUDGET COMMUNE 2019 : DECISION MODIFICATIVE N°3**

Considérant la nécessité de compléter et de modifier les crédits de dépenses et de recettes votés au budget 2019, s'agissant notamment de la fourniture et de la pose d'un garde-corps sur la nouvelle rampe d'accessibilité PMR de l'école Langevin (1 560€), de l'acquisition de 6 mini vidéoprojecteurs pour l'école

primaire Romain Rolland (1 980€), de la réfection de la toiture de la salle de tri de La Poste (2 010€) et du financement de l'acquisition du nouveau tracteur KUBOTA (1 310€), le conseil valide à l'unanimité la délibération modificative N°3-2019 :

**Fonctionnement dépenses :**

Article 6611:	- 1 310€
Chapitre 023:	+1 310€

**Investissement recettes :**

Chapitre 021 :	+1 310€
----------------	---------

**Investissement dépenses :**

Article 16 878 :	+1 310€
Article 21312 :	+1 560€
Article 2132 :	+2 010€
Article 2183 :	+2 000€
Article 2151:	-5 570€

**02 : CCOCL : RAPPORTS D'ACTIVITES EXERCICE 2018.**

Le conseil municipal, unanime, valide le rapport d'activités 2018 de la CCOLC, tel qu'il lui est présenté.

**03 : SEIOUR CLASSE DE MER 2019/2020 CYCLE PRIMAIRE : PARTICIPATION COMMUNALE.**

Afin de réduire le reste à charge des familles s'agissant des frais de séjour « classe de mer » organisée par l'école primaire à Leucate, du 6 au 10 avril 2020, le conseil municipal, unanime, fixe à 235.50€ le montant individuel de la participation communale par enfants scolarisés à l'école primaire Romain Rolland et domiciliés à Auboué. Il est également précisé que ce principe sera appliqué au titre de la contribution de la commune aux frais de voyages scolaires pour des enfants domiciliés à Auboué mais scolarisés en cycle primaire à l'extérieur de la commune.

**04 : ADHESION DE LA COMMUNE A MEURTHE ET MOSELLE DEVELOPPEMENT (MMD54).**

Le Conseil Municipal, unanime, décide d'adhérer à Meurthe et Moselle Développement 54 (MMD 54). Cette agence est chargée d'apporter aux collectivités territoriales et au EPCI du Département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. Le coût de cette adhésion est fixé à 200€.

**05 : MMD54 : GROUPEMENT DE COMMANDE « TRAVAUX DE VOIRIE ET DEPENDANCE » SUR LE TERRITOIRE DE BRIEY : RECOURS A LA PRESTATION.**

MMD 54 a proposé ses adhérents d'intégrer un groupement de commande avec le Département concernant la réalisation de travaux de voirie. Le Département doit en effet renouveler son marché sur le territoire de Briey début 2020 et souhaite ouvrir la possibilité d'en faire bénéficier les communes et de leur permettre ainsi de profiter de prix similaires à ceux des marchés départementaux, sachant qu'une première expérimentation sur d'autres territoires a confirmé un impact très positif sur les tarifs proposés.

Le Conseil Municipal, unanime, décide d'intégrer le groupement de commande susvisé pour un coût de 132<sup>e</sup> TTC.

**06 : AMICALE DES PORTE-DRAPEAUX DU PAYS HAUT : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE.**

Sur demande de l'amicale des porte-drapeaux du Pays Haut qui sollicite la commune dans le cadre de la réalisation d'un drapeau portant les symboles du

Pays Haut (mine, sidérurgie, et armoiries des ducs de Bar..), et considérant que cette association participe régulièrement aux cérémonies patriotiques organisées par la commune, le conseil municipal, unanime, valide l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 50€.

## **07 : DIVERS**

Démolition LEP : Des analyses complémentaires à réaliser (diagnostic amiante complémentaire et diagnostic déchets) vont retarder le début de réalisation des travaux de désamiantage/démolition du bâtiment administratif de l'ancien LEP.

MSAP : Des représentants de La Poste, récemment reçus en mairie, ont confirmé à la commune la volonté de La Poste de s'engager dans le processus de labellisation Maisons France Service de l'actuelle Maison de Services Au Public (MSAP) d'Auboué.

Recrutements service technique : afin de pallier à un important déficit de personnel au niveau du service technique communal (longue maladie, décès), un jardinier paysagiste ainsi qu'un agent de maintenance des bâtiments ont été recrutés.

Linéaire commercial de la ville : Afin de préserver le commerce local, le conseil municipal décide de maintenir et de confirmer sa position s'agissant du périmètre à l'intérieur duquel toute transformation d'un local commercial en logement est interdite.

La séance est levée à 20h15.

AUBOUE, le 02 Octobre 2019  
Le Maire  
Fabrice BROGI